



**Le label Rivières Sauvages au service des territoires  
et au secours des dernières rivières joyaux !**

**La Valserine, première rivière labellisée de France**

Samedi 11 octobre 2014

Discours de Roberto Epple, Président Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages  
et de European Rivers Network – SOS Loire Vivante

Amis des rivières sauvages, bonjour ;

Ca y est. Après des années de travail, nous sommes réunis à **Chèzery-Forens**, pour **célébrer** l'attribution du **label Rivières Sauvages, niveau 2**, à la **Valserine**, ici, dans le **Parc Naturel Régional du Haut Jura**, ici dans le **département de l'Ain**, ici dans la **Région Rhône-Alpes**, ici sur le **bassin Rhône Méditerranée et Corse**, ici, en **France**, ici en **Europe**.

Le chemin a été long, jalonné d'écueils, mais nous sommes arrivés.

Notre ancienne culture a considéré, pendant des siècles, que les rivières devaient être aménagées, souvent lourdement, comme en témoigne la présence de très grands ouvrages hydroélectriques non loin d'ici. Notre nouvelle culture, émergente, considère, elle, que les dernières portions de rivières intactes doivent être protégées, aimées, parce qu'elles sont des **témoins uniques de la naturalité, de la beauté des milieux aquatiques en excellent état écologique, écosystèmes qui rendent à nos sociétés de précieux services écologiques**.

Nous sommes donc sur la Valserine dans un de ces moments et lieux de passage rares, passionnants. Nous allons décerner avec AFNOR Certification un label « Site Rivières Sauvages », à votre belle rivière. Ce label est solide, exigeant. Il est le fruit de trois années de travail intensif de beaucoup d'acteurs, d'un grand sens de l'engagement de nombreuses personnes, institutions, que je tiens à remercier chaleureusement, en n'espérant n'oublier personne.

Il y a d'abord eu le **WWF-France**, qui a initié ce projet en 2007, en suite du lancement du chantier du barrage sur le **Rizzanese, en Corse**, une des plus belles rivières de notre pays, ultime rivière sacrifiée, nous l'espérons pour un modèle d'aménagement des fleuves dépassé, car nous connaissons aujourd'hui **l'impact négatif des grands barrages sur les milieux aquatiques**.

Il y a eu, ensuite, le soutien entier des acteurs locaux, élus, associations de pêcheurs, riverains de divers bassins versants, à partir de **2009**, avec un commencement sur **l'Ellé en Bretagne**, notre « première rivière test » où Rivières Sauvages a reçu, à notre belle surprise, un accueil chaleureux. Il y eu ensuite le **Léguer, le Chéran, la Vis**, et bien sûr **la Valserine** qui ont immédiatement cru au projet. Une mention particulière pour **la Valserine**, naturellement, avec l'investissement de la première heure de Christian Bruneel du PNR du Haut Jura, de **Michel Barrel**, du groupement Valsemine et **Nicolas Goussef** de Fédération de pêche de l'Ain.

Il y a eu également l'intérêt d'une **large communauté scientifique qui s'est d'ailleurs concrétisé par la création au sein de Rivières sauvages d'un conseil scientifique**. Qu'il soit ici remercié pour s'être penché avec attention sur la définition de ce

que pouvait bien être une rivière sauvage dans un pays qui a très largement, si largement et depuis si longtemps, aménagé ses rivières. Ces scientifiques n'ont pas hésité à manier le paradoxe, à sortir d'une **vision de la naturalité sans l'homme**, qui aurait exclu de fait toutes les rivières de notre pays et réservé le label à l'**Alaska**, la **Péninsule de Kola** ou certaines rivières de la **Terre de Feu, en Patagonie**. Car, nous le savons, toutes nos rivières françaises sont plus ou moins aménagées, et il y a par exemple, sur les rivières que nous allons labelliser des **ouvrages hydroélectriques en fonctionnement**, j'y reviendrais.

Dans ce domaine, je décerne une mention particulière à l'**Ecole Centrale de Paris**, qui a compris très vite que notre objet n'était pas juste de « **protéger les petites fleurs et les petits poissons** », d'identifier des rivières sauvages sans humanité, mais bien de réfléchir à la création de valeur pour des territoires ruraux dont le principal capital est celui d'une nature préservée. Ces rivières rendent de précieux services écologiques aux communautés humaines. Des services éco-systémiques dont nous allons avoir de plus en plus besoin dans cette période de **périls croissants**, avec l'**érosion de la biodiversité** et la **montée des périls climatiques**.

Merci aussi, dans cette catégorie, à **Afnor Certification**, qui a participé au premier travail du groupe de recherche scientifique en novembre 2011, à **Bellegarde sur Valserine**. Afnor Certification, dans des conditions particulièrement difficiles, a mis en forme le label « Site rivières sauvages » en étroite collaboration avec les bénévoles et les salariés de Rivières sauvages. Il a avec solidité, rigueur, enthousiasme, traduit dans les faits un référentiel, des documents techniques pour bien utiliser ce label neuf, un label pour un milieu vivant. Je crois que nous sommes arrivés à un outil compréhensible pour toutes et tous. Un outil perfectible, qui sera appelé à évoluer, notamment en direction de l'Europe, et le bassin pilote de la Valserine nous y aidera.

Il y a eu le soutien indéfectible, et c'est un honneur pour nous que d'avoir leur appui, de grandes institutions, comme l'**Onema**, le **Ministère de l'Ecologie et sa Direction de l'Eau et de la Biodiversité**, ainsi que de l'**Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse**, appui fondamental dès la création du « Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages », en 2010. Je tiens à citer ici le nom de **Martin Guespéreau**, qui n'a pu être présent aujourd'hui, mais qui a, tout au long de notre parcours, témoigné en personne de l'intérêt d'une **démarche** qui permet d'aller plus loin que les exigences de la **Directive Cadre sur l'Eau, une initiative** qui mélange acteurs privés et publics, qui suscite de l'**enthousiasme sur les territoires**. Dans cette catégorie, le soutien actif, dès l'origine des actions sur les bassins versants pilotes, des **Parcs Naturels Régionaux**, celui des **Bauges** en Savoie-Haute Savoie, celui du **Haut Jura** déjà cité a renforcé l'élan collectif.

Je vois le **président du Conseil Général de l'Ain** commencer à se demander si, encore une fois, comme l'an dernier lors de la venue d'**Isabelle Autissier**, le département va être oublié. Non, trois fois non. Nous n'allons pas faire la même erreur, cher président. Merci à vous, merci à **André Philippon**, merci aux services, actifs, exigeants, quelquefois pressants, pour leur immense motivation. Bénéficiaire, pour un projet pareil, de l'**appui sans condition d'un Conseil Général est pour nous un rêve éveillé**, nous qui si souvent nous sommes heurtés à l'indifférence, voire à l'hostilité des élus. C'est un beau cadeau, croyez-moi. Et, naturellement, une mention spéciale pour la **Région Rhône-Alpes**, dont les services et quelques élus, ont été particulièrement actifs. Merci en particulier pour l'appui au financement du label Rivières Sauvages, décisif.

Il y a au aussi l'**extraordinaire travail des salariés de Rivières Sauvages**, que je tiens à citer : **Denis Caudron**, coordinateur du projet, qui a fait preuve d'un engagement, d'une inventivité, d'une créativité impressionnantes. **Mélanie Taquet**, bien sûr, sans laquelle rien de ce qui arrive aujourd'hui sur la Valserine n'aurait été possible. **Simon Burner**, le directeur d'ERN, trésorier du Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages, qui a



toujours réussi à trouver des solutions dans les moments de creux financiers. A ces salariés il faut ajouter **les membres du bureau et du Conseil d'Administration de Rivières Sauvages**. Ils ont cru à Rivières Sauvages, au label. Ils ont leur récompense aujourd'hui. Je crois n'avoir oublié personne..

Un petit bémol : L'intérêt du label est que, parmi ses critères d'attribution, il demande un **engagement fort, continu, de toutes les parties prenantes**. Or il y a sur la Valserine un acteur, important, la **SHEMA**, une filiale d'EDF qui ne joue pas encore le jeu. Elle gère un barrage sur la rivière, dont l'impact sur les milieux est faible, mais qu'il va falloir néanmoins réduire encore, si la Valserine veut conserver son niveau 2 de label. Or le dialogue avec la SHEMA est difficile. Nos bons échanges avec EDF, dans le cadre de la **Convention pour une Hydroélectricité Durable**, signée par de nombreux acteurs en juin 2010 font que cette panne de dialogue va rapidement cesser, nous n'en doutons pas.

Tournons nous pour finir vers l'avenir, ensemble. Voyons loin, au bord de cette rivière qui chante juste à côté. Deux chemins possibles se présentent. Soit nous poursuivons le **bétonnage dénué de sens des dernières rivières joyaux**, des dernières zones humides. C'est en cours avec les chantiers des barrages des **Plats sur la Semène dans la Loire**, ou encore de **Sivens, sur le Tescou dans le Tarn**. Là-bas, des élus continuent de croire que le « capital rivières », le capital des hommes de bonne volonté vaut moins que le capital du maïs et du béton. Soit nous ouvrons des voies nouvelles pour créer de la valeur autour de ces **biens communs remarquables** que sont les rivières sauvages. Exportons, en France, en Europe, avec par exemple nos amis du programme **EALP-STAR<sup>1</sup> du WWF**, le projet « Rivières Sauvages ». Faisons rayonner le « **modèle Valserine** » pour contribuer à construire la **transition écologique** dont notre pays, dont la Terre a besoin.

Voilà, mes amis, l'essentiel de ce que j'avais à vous dire en cette journée de fête autour de la Valserine, première rivière labellisée de France. Faisons ensemble évoluer le label, exportons le ailleurs en Europe, exportons son esprit fraternel et exigeant.

Roberto Epple  
Président  
Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages  
European Rivers Network – SOS Loire Vivante

---

<sup>1</sup> European Alpine Programme / Save Our Alpine Rivers